



# BADMINTON CENTRE-VAL DE LOIRE

## Ligue régionale

### COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 22 mars 2024

Maison des sports - 1240 rue de la Bergeresse - 45160 Olivet

Bourges, le 25/03/2024

Conseil d'administration  
BCVL/2024/CA2- 7 pages  
Rédaction : CG- RH

Validation du CR en CA de mai 2024

Association loi 1901 – Préfecture du Cher  
SIRET 392 841 169 00064

Siège social :  
6 bis, rue des Urbets 18000 Bourges

Le conseil d'administration est convoqué par Mme Kim Nivault, Présidente de Badminton Centre-Val de Loire. Catherine Labrune, Secrétaire Générale, assure le secrétariat et préside la séance.

Membres CA présents	Kim Nivault, Jean-Yves Nivault, Yves Prenant, Nathalie Maire, Denise Désirliste, Séverine Cornevin, Franck de Béja, Catherine Labrune, Aurélien Fort, Jean-Loup Bourdin, Marie-Odile Bongibault, Pierre Vassal
Membres CA participant en visio	Virginie Arnoult, Sylvain Benain, Marinette Raynaud, Tanguy Blanchard
Membres CA excusés	David Baudrier, Laurent Thorin,
Invités présents	Jean-Pierre Allaire (Comité 41), Salariés : Cédric Grosjean, Régine Horellou, Tanguy Blanchard

Il a été établi un pointage des membres présents.

Un tiers de nos 18 membres doit être présent pour atteindre le quorum.

Le 22 mars 2024, 12 membres sont présents. Le quorum étant atteint, toutes les propositions peuvent être votées.

La présidente de séance déclare que le conseil d'administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer. Elle rappelle l'ordre du jour :

### Ordre du Jour

1. Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 12 janvier 2024
2. Axe Former - Propositions saison 2024-2025
3. Contractualisation ligue-comités saison 24-25
4. ANS : cellule territoriale
5. Informations sur les labels régionaux
6. Tour de table des axes et des comités
7. Questions diverses

## Déroulement de la réunion

Ouverture de la séance à 19h30.

### **1. Compte rendu du conseil d'administration du 12 janvier 2024**

*Présentation Kim Nivault*

VOTE : 12	POUR : 12	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

*Le compte rendu du conseil d'administration du 12 janvier 2024 est validé à l'unanimité.*

### **2. Axe Former – Propositions saison 2024-2025**

*Présentation Pierre Vassal – Tanguy Blanchard (salarié)*

Les propositions présentées pour la saison 2024-2025 résultent de l'étude des conditions actuelles de formation et du déclenchement de l'acte d'aller se former. Le système actuel doit être réformé pour développer et pour faciliter l'engagement dans nos formations, notamment dans les filières fédérales. Nous sommes dans la première année de changements de ces filières, technicien bénévole et officiel technique, et nous constatons que certaines formations sont plus ou moins demandées.

Présentation du projet :

#### ❖ Animateur créneau et Entraîneur bénévole 1

Afin d'éviter toute confusion, l'allusion au Module des fondamentaux badminton (MODEF) sera supprimée pour être intégrée dans la communication de l'ANCR et de l'EB1.

→ ANCR : 8 journées de formation (1WE+ 6 journées) basées sur du modulaire. Possibilité de se former sur deux saisons (les journées 4, 5 et 6 ne peuvent pas être dissociées).

→ EB1 : 8 journées de formation (4WE), obligatoirement sur une saison.

Pour augmenter le nombre d'inscriptions par formation et pour optimiser les coûts, nous organiserons des MODEF bi-départementaux : 18-36 // 37-41 // 28-45. A l'issue, soit accès à la formation ANCR (une seule session régionale dans l'année), soit accès à la formation EB1 (deux sessions dans l'année : une au nord de la région (28-41-45) et une au sud (18-36-37). Chacun sera libre de s'inscrire dans la session géographique de son choix, mais par logique d'organisation, le changement de WE d'une session à l'autre sera évité).

#### ❖ Animateur de club (ANCL)

4 modules - Modules ouverts à tous, dirigeants, bénévoles, animateurs, ... :

- Accueil (commun à la formation ANCR)
- Réaliser une action structurée (8h)
- Rencontres sportives et compétitions (10h)
- Animations internes et externes (20h)

Mise en place d'un ou plusieurs modules sur demande d'un territoire si les conditions suivantes sont réunies (à l'exception du module « Accueil ») :

- 6 à 12 stagiaires,
- 2 structures représentées au minimum.

Le territoire propose l'organisation pédagogique, les dates et les lieux.

Le ou les salariés du territoire peuvent aussi se positionner en tant que formateur (convention ETR). Le cas échéant, via l'ETR, la ligue réalisera un appel à formateur.

Pour information, cette formation a été annulée cette année par manque de participants.

#### ❖ L'Entraîneur bénévole 2 (EB2)

4 modules - Logique de compétence

- Parcours club et PassBad (18h) - Le groupe encadré s'entraîne au moins 2 fois par semaine - Être EB1 depuis au moins 2 saisons.

- Coacher en compétition (10h) - Être EB1 depuis au moins 2 saisons.

- Entraîner en double (10h) - Être EB1 depuis au moins 2 saisons.

- Construire une EFB (7h) - Module ouvert à tous, dirigeants, bénévoles, animateurs, ...

2 modules mis en place par saison : - Parcours club et PassBad (18h) + Coacher en compétition + Entraîner en double  
- Coacher en compétition + Construire une EFB

#### Accessibilité de la formation

Coûts actuels :

- Formation des techniciens ANCR, EB1 : 595 € à 685 € /stagiaire - Prix facturé : ANCR 305 €, EB1 340 €

- Formation des officiels techniques GEO2, JALA, JALC : 65 € à 150 € /stagiaire - Prix facturé : 70 €

- Formation des officiels techniques GEO1, ALA, ALC : 150 € à 185 € /stagiaire - Prix facturé : GEO1 110 €, ALA/C 150 €

Rendre les tarifs attractifs au premier niveau de nos formations (1 stagiaire dans la filière ETB et 1 stagiaire dans la filière GEO/OT par saison). Le stagiaire doit être licencié depuis au moins 2 saisons dans un club FFBaD.

Une tarification plus accessible n'implique pas nécessairement plus de stagiaires en formation. Elle permet d'augmenter le potentiel de clubs à y avoir accès.

La ligue supporte 50 % du coût des formations. Diminuer le coût nécessite des choix :

- la ligue ne gère plus l'hébergement éventuel des stagiaires ou revalorise le forfait « nuitée » facturé aux clubs (actuellement, 15 € pour un coût moyen de 50 € à 55 € la nuitée)
- lors de l'inscription en EB1, option de faire l'acquisition ou non de la mallette pédagogique Dispositif Jeunes à 50% du coût réel (actuellement, une mallette remise au club).

Diminuer le coût pédagogique des formations pour les clubs grâce à la création d'un fond ligue « Formation » (montant maximum 12000 €). Investir dans la formation, c'est investir dans l'accueil et la fidélisation de nos licenciés ; acteur au cœur de notre projet.

Coûts proposés :

- Formation des techniciens ANCR, EB1 : 150 € (à partir du second stagiaire : ANCR 300 € - EB1 320 €)
- Formation des officiels techniques GEO2, JALA, JALC : 40 € (à partir du second stagiaire : GEO2, JA 70 €)
- Formation des officiels techniques GEO1, ALA, ALC : 80 € (à partir du second stagiaire : GEO1 110 €, ARB 150 €)

### **Propositions de vote**

#### **1) Création d'un fond de formation**

Réduction du coût d'inscription pour le 1<sup>er</sup> formé de club, par type de formation ETB ou OT ?

VOTE : 12	POUR : 12	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

*La proposition de réduire le coût d'inscription pour le 1<sup>er</sup> formé de club est validée à l'unanimité.*

#### **2) L'hébergement**

a) Les réservations d'hébergement ne sont plus gérées par la ligue ?

VOTE : 12	POUR : 05	CONTRE : 06	ABSTENTION : 01
-----------	-----------	-------------	-----------------

*La proposition de ne plus gérer les réservations d'hébergement n'est pas validée.*

b) Le tarif de l'hébergement est augmenté. La nuitée est facturée à 40 € ?

VOTE : 12	POUR : 06	CONTRE : 05	ABSTENTION : 01
-----------	-----------	-------------	-----------------

*La proposition d'augmenter le tarif de l'hébergement et de facturer la nuitée à 40 € est validée à la majorité.*

c) Le tarif actuel est maintenu. La nuitée reste facturée à 15 € ?

VOTE : 12	POUR : 00	CONTRE : 11	ABSTENTION : 01
-----------	-----------	-------------	-----------------

*La proposition de maintenir le tarif actuel à 15 € la nuitée n'est pas validée.*

#### **3) La mallette pédagogique**

Choix optionnel pour le club, ou le stagiaire, d'acquérir la mallette pédagogique DJ à 50% du coût réel.

VOTE : 12	POUR : 07	CONTRE : 04	ABSTENTION : 01
-----------	-----------	-------------	-----------------

*Le choix optionnel d'acquérir la mallette pédagogique DJ à 50 % de son coût est validé à la majorité.*

**Propositions retenues :**

- Réduction du coût d'inscription pour le 1<sup>er</sup> formé de club par type de formation ETB ou OT ;
- Augmentation du tarif de l'hébergement à 40 € la nuitée ;
- Choix optionnel pour le club, ou le stagiaire, d'acquérir la mallette pédagogique DJ à 50% du coût réel.

Un retour d'expérience sera fait à la fin de la saison prochaine. Rien n'est figé et nous devons nous adapter en fonction de l'observation du terrain.

### **3. Contractualisation ligue-comités saison 2024-2025**

*Présentation Cédric Grosjean*

Présentation de la grille de contractualisation ligue-comités, saison 2024-2025, proposée par le groupe de travail mis en place.

Lignes modifiées :

➤ Contractualisation ligue-comités

• Axe Jouer

- Valorisation de l'activité d'arbitre : 50 € par arbitre actif ayant renvoyé sa feuille d'activité avec le minimum requis auprès de la CLOT (300 € maximum). Ligne diminuée car la CLOT met en place de nombreuses actions pour recréer du lien avec les OT du territoire (téléconférences, structuration CCOT, aide à l'activité d'OT).

• Axe Former

- Conventionnement actions équipe technique départementale (ETD) : 250 € par salarié club sur le territoire départemental, sous condition d'un conventionnement ETD (maximum 1000 €). Justificatif : sur présentation des mises en paiement de conventions ETD entre comité et club employeur (au réel avec un maximum de 1000 €).

- Formation des cadres techniques : 50 € par stagiaire validé. Critère à partir du 2<sup>ème</sup> stagiaire d'un même club pour animateur créneau et EB1 ; à partir du 1<sup>er</sup> stagiaire d'un club pour animateur club et modules de l'EB2 "entraîner en double" et "coacher en compétition" (maximum 750 €).

- Formation des officiels techniques : à partir du 2<sup>ème</sup> stagiaire d'un même club. 50 € par formé arbitre et juge-arbitre de ligue certifié, 30€ par formé juge-arbitre de ligue accrédité (maximum 500 €).

- Formation de formateurs d'officiels techniques : 100 € par personne agréée pour formation de formateur d'officiels techniques actif, ayant fait au moins une formation en tant que formateur principal, ou adjoint, dans l'année (maximum 300 €).

• Axe Progresser

- Encadrement sur compétitions de référence : collectif comité sur 2 Brassages d'accessibilité au CEJ (BAC) encadrés par un salarié du comité (ou un salarié de club sur convention avec comité). Forfait de 40 €/jeune (maximum 500 €). Bonus CRJ : sur au moins 4 CRJ, collectif comité d'au moins 5 de Minibad à Benjamin comprenant au moins 3 Minibad, Poussins.

Bonus Brassage National Poussin (BNP) : si au moins un jeune encadré par un salarié du comité (ou un salarié de club sur convention avec comité) sur au moins un BNP (sur 3 étapes) = 200€.

Enveloppe maximum 900 €.

- Projet Jeune Talent (PJT) :

Comité avec 1 PJT niveau 2 → 1000 € ; Comité avec 2 PJT niveau 2 → 2000 € si PJT pas sur même club ni même lieu (1500 € si PJT sur même club) ;

Comité avec 1 PJT niveau 1 → 750 € ; Comité avec 2 PJT niveau 1 → 1250 € si PJT pas sur même club ni même lieu (1000 € si sur même club).

Enveloppe 2000 € avec précisions sur le cahier des charges PJT.

➤ Contractualisation ligue-clubs (la ligue transmet directement l'aide au club)

• Axe Construire

- Clubs employeurs à temps plein d'un salarié : sans limite départementale, 500 € par poste d'encadrant à temps plein en club, sous réserve de participation du salarié de club aux réunions ETR où il est convié, sur envoi du compte de résultats et du bilan comptable du club de l'année écoulée et du PV de la dernière AG, sous condition d'une contractualisation entre le comité et le club employeur, et sous réserve d'une demande de subvention (FDVA ou ANS) du club (contrats de professionnalisation et d'apprentissage non éligibles).

• Axe Progresser

- Accompagnement club avenir : 750 € par club avenir (passage de 500 € à 750 € pour compensation de la baisse fédérale potentielle).

- Projet jeune talent (PJT) :

Club avec 1 PJT niveau 2 → 1000 € ; Club avec 2 PJT niveau 2 → 1500 € ; Club avec 3 PJT niveau 2 → 2000 € ; Club avec 4 PJT et plus niveau 2 → 2500 €

Enveloppe 2500 € maximum avec précisions (niveau 1 supprimé à l'échelon club).

Etes-vous d'accord avec la grille de contractualisation 2024-2025 proposée ?

VOTE : 12	POUR : 10	CONTRE : 00	ABSTENTION : 02
-----------	-----------	-------------	-----------------

*La grille de contractualisation saison 2024-2025 proposée est validée à la majorité.*

#### **4. Agence nationale du Sport (ANS) : cellule territoriale**

*Présentation Cédric Grosjean*

Chaque année, la ligue doit présenter au conseil d'administration, la composition de la cellule territoriale de l'ANS chargée d'étudier les dossiers des clubs et des comités dans le cadre de la campagne ANS-Projets Sportifs Fédéraux.

Comme les deux années précédentes, Florent Gaillard (Président de l'USABAD 36) propose sa candidature en qualité de représentant des clubs. David Baudrier (Président du Comité 18) préfère laisser sa place en tant que représentant des comités. Kim Nivault et Cédric Grosjean, sont intégrés d'office à la cellule.

Afin de compléter la cellule, Nathalie Maire, Présidente du Comité 45, se propose pour représenter les comités.

Etes-vous d'accord avec la composition de la cellule territoriale ANS proposée ?

VOTE : 12	POUR : 11	CONTRE : 00	ABSTENTION : 01
-----------	-----------	-------------	-----------------

*La composition de la cellule territoriale ANS proposée est validée à la majorité.*

#### **5. Informations sur les labels régionaux**

*Présentation Cédric Grosjean*

L'information sur les labels régionaux est parue dans l'Actu Ligue envoyé à tous les clubs.

La labellisation permet de valoriser les initiatives de formation mises en œuvre par les clubs pour les jeunes et obtenir une reconnaissance auprès des institutions, des collectivités et des partenaires. Elle est valable pour une saison sportive et doit être renouvelée. L'objectif principal est de proposer la même qualité de pratique sur tout le territoire avec le souhait de tendre vers 100% des créneaux encadrés, ou avec un accueil ciblé, par un professionnel ou un bénévole formé.

Présentation d'un diaporama sur les labels régionaux proposés : Bad et convivialité ; Bad pour toutes ; Bad et handicap ; Bad santé et bien-être ; Bad responsable. *(A la demande d'Aurélien Fort, les pictogrammes seront améliorés pour une meilleure reconnaissance de chaque label).*

Le label vient reconnaître l'implication du club sur la thématique avec des cadeaux en retour : prix remisés sur nos formations et auprès de nos partenaires, aide à la formalisation de projet, accès à une offre de formation gratuite de dirigeants, supports digitaux et, pour plus de visibilité, label à afficher dans sa salle. Il est proposé aux clubs de choisir entre une affiche ou une banderole.

A ce jour, nous avons reçu 18 demandes de 10 clubs :

- 8 demandes Bad et convivialité
- 4 demandes Bad pour toutes
- 3 demandes Bad et handicap
- 2 demandes Bad santé et bien-être
- 1 demande Bad responsable

Une remise officielle du label sera faite en fin de saison.

#### **6. Tour de table des axes et des comités**

##### **AXE CONSTRUIRE**

*Présentation Kim Nivault*

Un bilan des actions menées est effectué en fin d'olympiade. Pour chaque axe, il est suggéré d'établir un bilan de ce qui a été réalisé par rapport au projet de la ligue (par les salariés dans un premier temps avec présentation aux vice-présidents d'axe) afin de planifier pour la prochaine olympiade, les actions à conduire (continuité, légers changements, nouvelles pistes, ...). Une première présentation des actions à mener par axe sera abordé lors du séminaire des dirigeants, le 29 juin à Lamotte-Beuvron.

Après consultation auprès des territoires, la FFbAd souhaite instaurer un dialogue en présentiel au plus près du terrain ; échanger sur les résultats de la synthèse des questionnaires vers les organes déconcentrés, préciser collectivement les rôles attendus des instances ainsi que leurs relations, définir des orientations et travaux concrets à mener pour améliorer le système. Nous proposons la matinée du samedi 15 juin pour organiser cette rencontre en marge des Championnats de ligue par séries à Salbris, sous réserve de la disponibilité de la salle et de l'accord de la fédération.

##### **AXE JOUER**

*Présentation Jean-Yves Nivault*

Nous avons eu de nombreux retours négatifs sur nos réseaux sociaux relatifs aux récompenses du Championnat de Ligue Jeunes. Déception car les tubes de volants au logo de la ligue remis étaient vides. La volonté d'une nouveauté n'a pas été appréciée aussi, nous tiendrons compte de ces remarques et nous reviendrons aux trophées l'année prochaine.

### *Présentation Aurélien Fort*

- Championnats de ligue vétérans les 3 et 4 février à Argenton-sur-Creuse 36
- Championnats de ligue Jeunes les 17 et 18 février à Orléans
- ICR 4 le 11 février ; ICR 5 le 24 mars
- CRJ 5 le 30 mars à Château-Renault 37

*Le calendrier des diverses rencontres est à consulter sur le site de la ligue.*

### AXE PROGRESSER

#### *Présentation Cédric Grosjean*

Propositions d'aides pour les Championnats de France jeunes :

- Phase qualificative

Aide ligue versée aux clubs : 40 euros/jeune

Encadrement à assurer par les comités/club

Collectif Pôle Espoirs pris en charge intégralement par l'encadrement du PE sans refacturation (Pas d'aide ligue de 40 € pour ces sportifs)

- Phase finale

Logistique et organisation mise en place par la ligue BCVL.

Stage de préparation aux vacances de Pâques.

Un tee-shirt BCVL offert à chaque qualifié.

Encadrement du Pôle Espoirs, accompagné de cadres ETR volontaires (Pour ces volontaires, la ligue prendra en charge les frais du cadre mais pas le salaire).

Refacturation auprès des clubs : 115 euros pour le week-end.

Etes-vous d'accord avec les aides proposées pour les phases qualificatives et finales des Championnats de France jeunes ?

VOTE : 12	POUR : 12	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

*Les aides proposées pour les phases qualificatives et finales des Championnats de France jeunes sont validées à l'unanimité.*

### AXE RAYONNER

#### *Présentation Denise Désirliste*

- Récapitulatif de la Journée des Jeunes le mercredi 13 mars à l'Orléans Masters : près de 100 jeunes et leurs accompagnants des comités sont venus à l'invitation de la ligue assister aux 16<sup>èmes</sup> de finale.

Belle réussite toutefois, il est à noter que les comités n'ont pas pu se rendre au Village du Bad, lieu permettant de découvrir l'univers et les activités liées au monde du badminton, car il était nécessaire de s'inscrire en amont.

Pour éviter l'attente l'an prochain, il nous faudra fixer une heure de rendez-vous précise pour la prise de photographies des groupes et la remise des petits cadeaux aux enfants.

- Pour une meilleure visualisation de chaque dirigeant et salariés de la ligue lors des divers événements, l'axe propose un gilet sans manches matelassé bleu marine avec logo brodé de la ligue. Celui-ci sera remis lors du séminaire des dirigeants. 3 devis ont été reçus. On attend des offres intéressantes.

La présidente rappelle que les tenues aux couleurs de la ligue (chemise, polo, ...) ont un coût. Il faut s'engager à les porter. Sinon, il n'est pas nécessaire de continuer cet effort.

#### *Présentation Marie-Odile Bongibault*

- La Médaille du Mérite Fédéral : une nouvelle procédure de présentation des candidatures a été mise en place par la fédération cette année. Les candidatures sont déposées directement au moyen de Poona. Le quota annuel de la ligue est de 5. Nous avons reçu 5 demandes : 2 du Loiret, 2 du Cher et 1 du Loir-et-Cher.

- La Médaille régionale du Bénévolat : L'information concernant les propositions sera envoyée sous peu.

---

#### Comité 18 – Non représenté

#### Comité 28 – Présentation Séverine Cornevin

- De nombreuses inscriptions aux formations ETB et OT. Les formés se sont investis rapidement dans les clubs.

- Les différentes compétitions (comité, tournois individuels, ...) remportent un grand succès. Les inscriptions sont clôturées des semaines avant par manque de places.

- Beaucoup de sollicitations des organismes scolaires (écoles, collèges, USEP, UNSS, ...) et pour des événements extérieurs (passage de la flamme olympique, stand à l'hippodrome de Chartres les 6 et 7 juillet, ...). Obligation de demander un soutien aux clubs.
- Stade vers l'emploi autour du badminton à Bonneval, le 29 mars.
- Le 12 avril, organisation d'une soirée des partenaires comité avec invitations aux clubs et à leurs partenaires. L'objectif est de créer un « Bad Business » l'année prochaine avec 5 dates.

#### Comité 36 – Présentation Catherine Labrune

- Le Championnat de Ligue Vétérans s'est bien déroulé.
- Départ fin février du dernier salarié recruté.
- Le 27 mai à Châteauroux, grande fête du sport pour le passage de la flamme olympique. Mise en place d'animations avec le club de bad.
- Catherine Labrune annonce son intention de quitter à la fin de ses mandats, les fonctions de :
  - présidente de comité (restera membre du CA comité 36 pour épauler son successeur) ;
  - secrétaire générale de la ligue (incertitude à rester membre du CA ligue).

#### Comité 37 – Présentation Virginie Arnoult (en visio)

- RDJ à Sainte Maure de Touraine, le 23 mars
- 10 jours de présence sur le site de la Foire de Tours
- Réunions avec le CDOS sur l'organisation
- Rendez-vous pour l'organisation d'un tournoi Interentreprises

#### Comité 41 – Présentation Yves Prenant

- Jean-Pascal Allaire, Président du VBF 41, est présent aujourd'hui pour apporter son aide en tant que membre du Comité 41. Il assistera régulièrement aux CA.
- Championnat Départemental Vétérans a été annulé par manque de participants. Sans doute, un mauvais choix de date car l'évènement avait été prévu en même temps qu'un Interclubs.

#### Comité 45 – Présentation Nathalie Maire

- Le nombre de licenciés dépasse celui de 2019 avec moins de clubs. Beaucoup d'actions sont organisées dans les clubs. Des demandes fréquentes d'intervention pour la salariée du comité mais peu souvent de compensations financières. De nombreuses mairies désirent organiser une manifestation en rapport avec les JO. La fin de saison est très chargée.

## **6. Questions diverses**

Tanguy Blanchard (salarié) rappelle que les renseignements Badzaï sont à saisir en ligne jusqu'au 31 mai. Le Dialogue de Gestion pourra ensuite être déclenché.

Denise Désirliste demande à nouveau le business plan réétudié de la Maison du Bad afin qu'il soit soumis au vote du conseil d'administration.

Réponse de Kim Nivault : nous avons toujours mis le CA au courant de l'avancée de ce projet Maison régionale du badminton. A ce jour, nous n'avons pas plus d'éléments que lors de la dernière annonce. Les bureaux d'étude sélectionnés par la communauté de communes « Cœur de Sologne » n'ont pas tous rendus leurs rapports. Nous n'avons pas plus d'information donc il est inutile de travailler sur un nouveau business plan sans retour de la collectivité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00. Le compte rendu du conseil d'administration qui s'est tenu le 22 mars 2024 est signé par la présidente de séance et la présidente de la ligue.

La présidente de séance, Catherine Labrune

La Présidente de la ligue, Kim Nivault